



# Nouvelles du C.A.

---

Volume 19, no 1 (No 422, 24 novembre 2021)

## **Rapport financier annuel 2020-2021 : adoption**

Le directeur des finances et des entreprises autofinancées, Monsieur Éric Poirier, a présenté aux membres les résultats au 30 juin 2021.

L'année 2020-2021 a été une année atypique, marquée par la pandémie à plusieurs niveaux. Au niveau des opérations et des processus, elle aura eu l'effet d'accélérer plusieurs chantiers qui étaient en cours visant à permettre une flexibilité additionnelle au niveau du travail du personnel, notamment en regard du travail à distance.

Lors de la révision budgétaire de janvier 2021, nous anticipions un déficit de l'ordre de 1 557 000 \$, lequel incluait le remboursement de l'emprunt autofinancé de 300 000 \$.

Le Cégep présente finalement un surplus au fonds de fonctionnement de 603 035 \$ pour l'exercice 2020-2021. Une fois les virements de 422 127 \$ pour l'emprunt autofinancé et l'acquisition de matériel informatique considérés, c'est un montant net de 180 908 \$ qui s'ajoute au solde de fonds au 30 juin 2021.

Mr Éric Poirier a présenté quelques faits saillants de l'année financière 2020-2021 et la situation du solde de fonds :

- Solde de fonds au 30 juin 2020 : 3 052 169 \$
- Opérations 2020-2021 : 180 908 \$ (surplus)
- Solde de fonds au 30 juin 2021 : 3 233 077 \$

## **Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2021-2022 : adoption**

Le conseil d'administration a nommé la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'auditeur indépendant du cégep du Vieux Montréal pour l'exercice financier 2021-2022 (6<sup>e</sup> année du mandat) selon les honoraires de 32 000 \$.

## **Régime d'emprunts pour l'obtention d'une marge de crédit : autorisation**

Le cégep du Vieux Montréal a mandaté le ministère des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, d'effectuer un emprunt à long terme pour un montant maximum de 12 095 855 \$.

L'emprunt éventuel servira à refinancer des emprunts à long terme échus et à rembourser des dépenses d'investissements déjà effectuées, le tout étant actuellement financé à court terme par des emprunts temporaires contractés à cette fin (marge de crédit).

## **Rapport annuel 2020-2021 du Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap (CRISPESH) : adoption**

Le conseil d'administration a adopté le rapport annuel 2020-2021 du CRISPESH.

Ce rapport fait état des contextes externes et internes qui ont influencé l'atteinte des résultats tout au long de l'année 2020-2021. Si des éléments de l'environnement externe comme la pandémie ont eu une incidence sur l'atteinte de certains objectifs, le CRISPESH continue d'assumer le rôle de leader ou de participant dans plusieurs projets intersectoriels touchant l'inclusion.

De même, le Centre continue d'appuyer ses collègues d'affiliation dans leurs efforts pour innover dans une perspective inclusive. Le tableau montre les résultats obtenus en relation avec les objectifs, les actions, les indicateurs et les cibles fixés dans le plan de travail 2020-2021.

### **Modernisation du réseau filaire : pré-autorisation**

Le cégep du Vieux Montréal souhaite procéder à la modernisation de son réseau filaire. Plus précisément, le projet consiste à remplacer les équipements de télécommunications clés (commutateur principal et commutateurs de distribution) qui sont en fin de vie utile et qui ne seront plus supportés par les fabricants. Le projet vise également à éliminer le point de défaillance unique sur le commutateur principal du Collège.

Le Collège souhaite lancer un appel d'offres public, du 25 novembre au 15 décembre 2021, dans le but de conclure un contrat pour l'acquisition des équipements de télécommunications.

Le conseil d'administration a autorisé l'octroi du contrat pour le projet de modernisation du réseau filaire au plus bas soumissionnaire conforme qui sera identifié au terme du processus d'appel d'offres, pour un montant maximal de 550 000 \$ avant taxes.

### **Contrat de construction pour les travaux de transformation des espaces et de mises aux normes des issues, projet Écodesign : autorisation**

Le cégep du Vieux Montréal souhaite procéder à la transformation de locaux administratifs pour y aménager des classes laboratoires pour les activités du projet Écodesign et deux bureaux administratifs, et réaliser des travaux de mise aux normes de deux issues de secours. Les travaux devront débuter dès le 30 mai 2022 et devront être achevés au plus tard le 30 septembre 2022.

Les membres du conseil ont autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise Construction Melma inc., pour réaliser les travaux de transformation de locaux administratifs pour un montant maximal de 848 400,00 \$ avant taxes ainsi qu'une somme supplémentaire de 84 840,00 \$ pour couvrir les contingences.

### **Supplément au contrat de construction pour la réfection des vestiaires de la piscine : autorisation**

Le Collège a procédé à un appel d'offres public en mai 2021 au terme duquel, après avoir obtenu les autorisations requises, un contrat de construction pour la réfection des vestiaires de la piscine de son centre sportif (bloc C) a été octroyé à l'entreprise Polyval Construction inc. pour un montant de 919 649,00 \$ avant taxes. Une provision budgétaire additionnelle de 91 964,90 \$ avait été ajoutée pour les contingences.

Les travaux ont débuté au mois de juin, et plusieurs conditions de chantier inattendues, omissions des ingénieurs, bris et l'ajout de travaux non prévus à la portée initiale ont été rencontrés et le coût des contingences dépasse la provision au contrat.

Le conseil d'administration a autorisé une somme supplémentaire de 25 000 \$ avant taxes au contrat de construction de l'entreprise Polyval Construction inc. pour finaliser les travaux demandés à l'avenant de modification.

### **Contrat de construction pour les travaux de réaménagement et de réfection de bureaux administratifs au 5<sup>e</sup> étage : pré-autorisation**

Le cégep du Vieux Montréal souhaite procéder au réaménagement et à la réfection de bureaux administratifs et de salles de réunion du 5<sup>e</sup> étage de son bâtiment. Les espaces concernés par les travaux couvrent une superficie approximative de 520 m<sup>2</sup>.

Le Collège a publié un appel d'offres public le 10 novembre 2021 dans le but de conclure un contrat de construction pour la réalisation de ces travaux. L'ouverture des soumissions est prévue le 30 novembre 2021. Les travaux pourront débuter dès le 24 mai 2022 et devront être achevés au plus tard le 22 juillet 2022.

Le conseil a autorisé l'octroi du contrat de travaux de construction pour le réaménagement et la réfection des bureaux administratifs au 5<sup>e</sup> étage au plus bas soumissionnaire conforme qui sera identifié à la fin du processus d'appel d'offres, pour un montant maximal de 572 000 \$ avant taxes.

### **Plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche : approbation**

Conformément à son Plan stratégique, le cégep du Vieux Montréal est engagé dans le développement de sa capacité de recherche et il peut demander, recevoir et gérer des subventions provenant du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Le Collège soutient également les projets de recherche de son centre collégial de transfert technologique en pratiques sociales novatrices, le CRISPESH, en partenariat avec le Collège Dawson.

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation requiert à ce que le PDIR 2022-2032 soit approuvé par une résolution du conseil d'administration.

Les membres du conseil ont approuvé le Plan décennal des infrastructures de recherche 2022-2032 du cégep du Vieux Montréal.

### **Calendrier scolaire 2022-2023 : adoption**

Le conseil d'administration a adopté le calendrier scolaire 2022-2023. Le projet de calendrier a fait l'objet d'une consultation auprès de la commission des études qui a donné un avis favorable le 24 novembre 2021.

### **Actualisation du programme d'attestation d'études collégiales Analyse intégrée de la conception et de la réalisation d'ouvrages en génie civil : adoption**

Le cégep du Vieux Montréal offre le programme d'attestation d'études collégiales (AEC) en Inspection de bâtiments. Une mise à jour de cette formation permettra notamment de répondre aux exigences et aux besoins des divers secteurs d'intervention des technologues en génie civil.

Le conseil d'administration a adopté l'actualisation du programme d'AEC Analyse intégrée de la conception et de la réalisation d'ouvrages en génie civil tel que présenté durant la rencontre.

#### **Programme d'attestation d'études collégiales en fabrication additive**

Le cégep du Vieux Montréal désire offrir le programme d'attestation collégiale en fabrication additive qui se veut une formation de spécialisation destinée aux diplômés des DEC techniques en génie mécanique, design industriel, plasturgie et métallurgie qui souhaitent un rehaussement de leurs compétences pour exercer les fonctions d'un technicien en fabrication additive.

Le conseil a adopté le programme d'attestation d'études collégiales en fabrication additive, tel que présenté lors de la rencontre.

#### **Rapport annuel d'activités 2020-2021 : adoption**

Pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Collège doit procéder annuellement à une reddition de comptes dans le but de démontrer l'adéquation entre sa mission, son plan stratégique, ses obligations législatives, ses capacités organisationnelles et ses résultats.

Cette reddition de comptes prend la forme du Rapport annuel d'activités 2020-2021 du cégep du Vieux Montréal, document qui a été adopté par le conseil d'administration.

#### **Nominations à la présidence et à la vice-présidence du conseil d'administration**

Selon les dispositions de l'article 4.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil procède à des nominations à la présidence et à la vice-présidence lors de l'assemblée annuelle.

Le conseil a nommé à l'unanimité Mme Edwige Nelson à la présidence et M. Jérôme Dubé à la vice-présidence.

#### **Nominations des membres du comité exécutif**

Selon les dispositions de l'article 5.4 du Règlement numéro 1 de régie interne du cégep du Vieux Montréal, le conseil d'administration nomme les membres de son comité exécutif lors de l'assemblée annuelle.

Le conseil d'administration a nommé :

- Mme Mylène Boisclair, directrice générale (membre d'office)
- Mme Nathalie Giguère, directrice des études (membre d'office)
- Mme Edwige Nelson
- M. Jérôme Dubé
- Mme Nadine Gelly
- M. Luc Bouchard

#### **Nominations au comité sur la gouvernance**

Le comité sur la gouvernance a pour mandat de faire des recommandations au conseil d'administration en vue de l'adoption et de l'application d'un ensemble de processus de gouvernance qui respectent les obligations légales du Cégep et reflètent les meilleures pratiques et les tendances actuelles en matière de saine gouvernance, et ce, dans le respect des principes de responsabilité, d'intégrité, d'équité et de transparence.

Pour composer le comité sur la gouvernance 2020-2021, le conseil d'administration a nommé :

- Mme Nadine Gelly, à titre de présidente du comité;
- Mme Audrey De Rancourt-Raymond, à titre de deuxième membre du comité;
- Mme Mylène Boisclair, à titre de troisième membre du comité.

**Renouvellement du protocole d'entente avec la Ville de Montréal : autorisation**

L'entente actuelle entre le Cégep et la Ville de Montréal pour la location des plateaux sportifs du CEPS est venue à échéance le 30 juin 2021 et, par conséquent, il faut procéder au renouvellement de l'entente de location des installations sportives.

Le Cégep et la Ville de Montréal renouvelleront la convention de location de plateaux sportifs pour une durée de trois (3) ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 30 juin 2024.

**Prochaine réunion :**

La prochaine rencontre se tiendra le 16 février 2022 (assemblée annuelle), à 17 h 30.

*Le bulletin Des nouvelles du CA est publié par la  
Direction des communications et des affaires corporatives*